

## **RWANDA - le processus du pfn – description et chronologie**

Mise à jour : Février 2008

<b>Point focal du pfn (institution + nom + titre et adresse du point focal avec adresse électronique</b>	N1
HABIMANA Claudien, Directeur des Forêts au Ministère des Terres, de l'Environnement, des Forêts de l'Eau et des Mines(MINITERE)	

<b>Non/sigle du processus du pfn du pays</b>	N2
Programme PFN	
<b>Documentation – page web</b>	N2.Doc
SO	
<b>Description du mécanisme de coordination du pfn</b>	N3
La coordination du PFN est assurée par le Directeur des Forêts sous la supervision du Secrétaire Général au Ministère ayant en charge la gestion des forêts. Le Directeur des forêts collabore avec l'Office National des Forêts récemment mise en place. Il collabore également avec les service forestiers décentralisés au niveau des districts et des secteurs administratifs.	

<b>Chronologie de l'évolution du processus du pfn (principales étapes des 10 dernières années)</b>	N4
<p>1997-2000: Suppression de la Direction des Forêts au Ministère de l'agriculture et de l'Elevage;  2000:Retour de la Direction des Forêts au Ministère de l'agriculture et de l'Elevage et des forêts ;  Institutionnalisation de la Semaine Nationale de l'Arbre ;  Juillet 2002 : Démarrage d'un Projet d'Appui à l'Aménagement des Forêts financé par la Banque Africaine de Développement-BAD ;  Août/2002 : Création du Service National de Protection des Forêts au sein du MINAGRI ;  Novembre /2002 : Création d'un Secrétariat d'Etat en charge des forêts au Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage et des Forêts; Démarrage des activités d'élaboration de la politique forestière nationale ;  Février 2003 : Arrêté Ministeriel mettant en place des modalités d'octroi des contrats de gestion de boisements publics aux privés ;  Mars 2003 : Mission de la FAO pour faire la reconnaissance du secteur forestier au Rwanda en vue d'un partenariat pour l'accompagnement et le financement des projets forestiers ;  Octobre 2003 : Création d'un Ministère des Terres, de l'environnement, des forêts, de l'Eau et des Mines et transfert de la Direction des Forêts dans ce Ministère ;  En 2004 :Approbation par le conseil des Ministres du document de politique forestière et démarrage des activités du Mécanisme d'appui aux Programmes Forestiers Nationaux;  En 2005 :Début des réflexions sur la création d'un Office National des Forêts ;Démarrage d'un projet d'élaboration du Plan Forestier National financé par les Pays Bas ;  En2006:Approbation par le conseil des Ministres de l'idée de création d'un office des forêts ;  En 2007 :Vote de la loi créant l'office des forêts par le Parlement ; Nomination du Directeur Général de l'Office National des Forêts, création du conseil d'administration de l'Office National des Forêts ; Démarrage des activités de révision de la loi forestière votée en 1988 et</p>	

Démarrage des activités d'élaboration des plan d'aménagement forestier des Districts ; En 2008 :Sortie du rapport préliminaire sur l'inventaire forestier national, sortie du rapport préliminaire sur la cartographie forestière nationale.Lancement de l'offre pour l'élaboration du document de Plan Forestier National.			
<b>Date de début du pfn dans votre pays</b>			N4.1
En 2000 avec un accent en 2004 avec l'appui du Mécanisme PFN			
<b>Situation actuelle du pfn dans votre pays – date :</b>			N4.2
En formulation	En cours de mise-en-œuvre	En révision	nfp temporairement suspendu
	X		